



Institut Saint-Joseph a.s.b.l.
Rue Gustave Boël, 55 – 7100 La Louvière

INSTITUT TECHNIQUE
SAINT-JOSEPH
2024-2025

- **Projet éducatif**
- **Projet pédagogique**
- **Projet d'établissement**

PROJET EDUCATIF

ECOLE CHRETIENNE

Selon les besoins du temps, les communautés chrétiennes ont pris de façons diverses leurs responsabilités dans l'éducation des jeunes. Au fondement de l'école chrétienne se trouve l'intuition que la formation et l'éveil du chrétien à la foi forment une unité. Les écoles chrétiennes d'aujourd'hui continuent cette tradition marquée par l'empreinte des divers fondateurs.

L'association sans but lucratif INSTITUT SAINT-JOSEPH à LA LOUVIERE, en sa qualité d'organisateur des établissements :

1° Institut Saint-Joseph, La Louvière, rue Gustave Boël 55,

2° Institut Technique Saint-Joseph, La Louvière, rue Gustave Boël 23 et Le Roeulx, Grand Place 12

3° Institut Saint-Joseph D.O.A., La Louvière, rue Gustave Boël 55 et Le Roeulx, Grand Place 12

s'inscrit dans cette ligne de l'école chrétienne, et plus particulièrement celle des établissements épiscopaux du diocèse de Tournai, en vue de collaborer à la promotion sociale et culturelle ainsi qu'à la présentation de la pensée chrétienne et de la foi évangélique dans le contexte général des idées présentes.

AU SERVICE DE L'HOMME

Nos écoles, comme toute école, entendent poursuivre les objectifs généraux du système éducatif, et notamment :

- *Former la personne.*
Notre enseignement vise à éveiller la personnalité de chacun, garçons ou filles, aux dimensions de l'humanité, qu'elles soient corporelles, intellectuelles, affectives, sociales ou spirituelles, avec le souci d'accueillir l'enfant ou l'adolescent tel qu'il est. Il espère ainsi l'aider à accéder à l'exercice responsable de la liberté.
- *Former le citoyen*
Nous entendons également former le citoyen de sa région, de son pays, de l'Europe et du monde dans une société démocratique, fondée sur le respect des droits de l'homme et par conséquent consciente des devoirs qui en découlent. Dans cette optique, l'école aura le souci de former à l'esprit critique et positif.
- *Former l'acteur de la vie économique*
Nos établissements auront le souci d'assurer le développement des aptitudes nécessaires à l'insertion dans une vie économique et professionnelle au service de la personne et de la société, avec la conviction toujours présente que l'économie doit promouvoir la dignité de l'homme.
- *Eveiller à la culture*
Dans un monde qui change, où s'entremêlent convictions et cultures, notre enseignement s'ouvrira à toutes les dimensions de la culture, de la nôtre d'abord (française, humaniste, chrétienne, sous ses aspects pluriformes : pensée, art, science, technologie), mais aussi de celles de nos concitoyens du monde.
- *Emancipation de l'homme*
La formation globale de l'homme que nous recherchons, doit être la source, pour tous, d'une émancipation sociale. Notre enseignement, à travers les compétences et les savoirs, par l'ouverture aux cultures de l'humanité, devra viser sans cesse une meilleure compréhension de l'homme et de la société et dès lors à développer l'aptitude à se situer et à se prendre en charge librement, dans le respect de la dignité de chacun.
- *Une tâche commune à toute la communauté scolaire*
Ces objectifs sont communs à toute la communauté scolaire : chacun, selon sa responsabilité, concourt au même but. Il y apporte ses compétences et respecte les compétences des autres. Si les élèves sont les acteurs de leur propre formation, les parents sont les premiers éducateurs de leurs enfants.
Les organisateurs, héritiers des fondateurs de nos établissements, ont la responsabilité particulière du bien commun et doivent en rendre compte à la société. Les directions animent le projet éducatif, le projet pédagogique et le projet d'établissement, les membres du personnel d'enseignement et d'éducation apportent savoir et savoir-faire dans la maîtrise des apprentissages et dans la pratique quotidienne de la vie commune. Les membres du personnel administratif et ouvrier contribuent eux aussi au bien-être et à la bonne marche des établissements.

A LA LUMIERE DE L'EVANGILE

- *Service de l'homme et amour de Dieu*
En travaillant au bonheur de l'homme et au bien de la société, notre enseignement travaille à l'avènement du Royaume de Dieu : l'amour de Dieu et l'amour du prochain ont partie liée, ils sont source de libération et d'émancipation pour l'homme.
- *Education aux valeurs*
Notre enseignement, qui a à cœur de promouvoir dans sa démarche éducative toutes les valeurs qui appartiennent au bien commun de l'humanité (respect de l'autre, confiance dans les possibilités de chacun, attention aux démunis, solidarité responsable, intériorité, créativité, ...) veillera à opérer une authentique symbiose entre Evangile et culture humaine.
- *Inspiration chrétienne*
L'école chrétienne à laquelle nous appartenons entretient vivante la mémoire de l'événement fondateur : la vie, la passion, la Résurrection de Jésus-Christ. Nous croyons que cet événement est capable d'éclairer le sens que chacun(e) cherche à donner à son existence, personnelle et collective, et qu'il offre à chacun(e) la possibilité d'une « vie » nouvelle (JEAN, X, 10).
- *La tâche au concret*
Cette tâche s'effectue dans l'activité même d'enseigner, car là où se construisent les savoirs et les savoir-faire, se forment l'esprit et le sens de la vie. Le cours de religion contribue grandement à cette même fin, car il questionne la vie et est questionné par elle ; dans cette optique également, nos institutions se doivent d'offrir des lieux et des temps de ressourcement, de prière, d'expérience spirituelle, de célébration et de partage.
- *Ouverture et liberté*
Nos établissements accueillent volontiers ceux et celles qui se présentent à eux : ils leur feront connaître leur projet, les élèves et les étudiants seront invités au moins à partager les valeurs qui inspirent notre enseignement, cela dans le plus grand respect de la liberté de conscience.
- *Œuvre de chacun, selon sa situation propre*

INSTITUT TECHNIQUE SAINT-JOSEPH

Rue Gustave Boël, 23 – 7100 La Louvière

Grand Place, 12 – 7070 Le Roeulx

064/31.18.58

064/65.07.26

Les membres du personnel des établissements collaborent loyalement au projet selon la tâche de chacun : ils ont à cœur de faire vivre dans leurs propos, leurs attitudes, leurs modes de relations, l'esprit qui anime ce projet. Si tous ne peuvent partager de l'intérieur les convictions qui l'inspirent, tous les respecteront et accepteront qu'il se développe.

Une équipe pastorale animera le projet chrétien de nos établissements en veillant à garder toujours vivante la mémoire chrétienne.

VERS UN PROJET D'ETABLISSEMENT

Le pouvoir organisateur préqualifié, dans la ligne du projet éducatif ainsi défini, a adhéré au Secrétariat Général de l'Enseignement Catholique (SeGEC) comme organe de représentation et de coordination. C'est pourquoi, pour mettre en œuvre ce projet éducatif, le pouvoir organisateur adopte le projet pédagogique élaboré par le SeGEC (par l'intermédiaire de la FESEC pour l'enseignement secondaire). En outre il souligne l'importance, pour demain, d'une formation adulte continuée.

L'ensemble des partenaires de la communauté éducative veillera à concrétiser ce projet éducatif et le projet pédagogique dans un projet d'établissement, selon la population scolaire qu'il accueille et selon son environnement.

PROJET PEDAGOGIQUE

L'école

✓ *l'école, lieu de savoir et d'héritage ...*

L'école est un lieu de vie pour le jeune, mais elle l'est sur un mode particulier : celui du **rapport au savoir et à l'apprentissage**. Sans en avoir le monopole, l'école a pour devoir de lui proposer des connaissances, de l'aider à maîtriser des compétences, des habiletés intellectuelles et manuelles ainsi que des savoir-être qui contribueront à relier le jeune à la société. Elle fera ainsi accéder la génération montante à une mémoire et à des références collectives, l'éduquant concrètement, par son organisation quotidienne, à des études démocratiques, civiques, critiques, soucieuses du bien commun. En cela, elle collabore, chaque fois que c'est possible, avec les familles, premier lieu où se transmet une culture et où s'apprend le lien social. Cela implique, dans l'enseignement catholique, entre autres, la transmission de l'héritage culturel chrétien et la proposition de l'Évangile comme ferment de liberté et sens possible de la vie pour l'homme engagé dans l'œuvre de création.

✓ *l'école, lieu de sens ...*

Ces connaissances, ces pratiques et ces attitudes seront plus solidement acquises si elles ont été construites ou au moins perçues dans leur contexte et leur histoire et situées dans le système dont elles font partie. L'élève en saisira d'autant mieux la signification et la nécessité qu'elles proposent des réponses à ses questions, qu'elles lui permettent de résoudre des problèmes, qu'elles sont articulées, par des liens cohérents, à des pratiques ou à des savoirs déjà installés et qu'elles lui donnent finalement de mieux comprendre le monde.

✓ *l'école, instrument d'insertion ...*

Les savoirs et techniques transmis par l'école doivent être régulièrement actualisés. C'est seulement si elle s'ouvre aux réalités socio-économiques et culturelles contemporaines que l'école pourra prendre en compte le désir d'insertion des jeunes dans la vie relationnelle, citoyenne et professionnelle. Les technologies nouvelles – notamment de communication –, la pratique adéquate du stage ou de l'alternance seront mises au service de stratégies de formation appropriées aux besoins divers des jeunes.

Les enseignants

✓ *par des enseignants reconnus
comme acteurs essentiels*

Quel que soit l'angle à partir duquel on envisage le projet pédagogique que l'école secondaire catholique se donne, il faut mesurer le rôle et la place indispensables qu'y prennent les enseignants. Rien ne se fait sans les femmes et les hommes qui, chaque jour, rencontrent les jeunes dans leurs réalités, aux prises avec leur projet de vie et d'apprentissage. C'est bien par les enseignants que les grands objectifs de l'enseignement se trouvent concrètement poursuivis.

La gravité de la tâche dit assez que les enseignants, les éducateurs, les directions sont au sein de l'école de réels acteurs politiques de la société. C'est leur dignité de se forger une culture du métier renouvelée, participative, en intelligence critique avec la société entière qui doit les reconnaître et leur faire confiance.

✓ *par des enseignants qui analysent
ce qui change dans leurs fonctions et dans
l'apprentissage et en tirent les conséquences*

Cette culture professionnelle peut être vécue dans un sentiment de fierté et d'appartenance. Elle permettra que se développent en chacun de nouvelles capacités d'analyse portant sur les changements de sa fonction et sur les démarches d'apprentissage qu'il met en œuvre. Elle trouvera des expressions concrètes à travers le projet d'établissement.

Le métier change. Il implique sans doute, progressivement, un exercice plus collectif et une place à faire à de nouvelles méthodes. Il appartient aux enseignants d'en inventer les chemins. Il reste cependant que la relation pédagogique implique un engagement singulier de chaque enseignant, appelé à reconnaître ses valeurs pour décider de son action.

- ✓ *par des enseignants qui peuvent bénéficier d'une formation*

La cohérence, l'existence même du projet pédagogique que les enseignants traduiront en actions concrètes dans le projet d'établissement supposent que se développe une formation continue praticable et que se mettent en place des lieux et des temps d'échanges professionnels effectifs entre enseignants.

L'élève

- ✓ *pour un élève autonome, qui dialogue et s'exprime ...*

Dans le processus d'appropriation des compétences, des savoirs et des techniques, on privilégiera les méthodes qui favorisent l'autonomie de l'élève, le développement de sa curiosité, de son désir et de sa capacité d'apprendre progressivement par lui-même. On visera, de cette manière, la construction d'un jugement personnel ainsi qu'une auto-évaluation référée à des critères pertinents, conscients et convenus.

Une place centrale sera faite au questionnement, qui évite tout dogmatisme, à la dialectique qui confronte les points de vue, à la résolution de problèmes, qu'ils soient présents dans la réalité ou proposés à la curiosité des esprits.

Le jeune maîtrisera d'autant mieux son apprentissage que celui-ci aura été le fruit d'un dialogue et d'une interaction constante avec autrui : maîtres, condisciples, auteurs du passé. La formation conçue ainsi dans sa dimension d'œuvre collective et réciproque comprendra aussi la relation aux experts, aux documents, matériaux et instruments de référence ...

On perçoit l'importance que revêt dans ce cadre la maîtrise de la langue d'enseignement orale et écrite, comme outil permanent de découverte de soi, des autres, du monde et comme instrument de communication, de développement de la pensée analytique, de l'intelligence critique et de l'esprit de synthèse autant que d'intégration sociale et de créativité.

Dans cette conception de l'apprentissage, la dimension affective ne peut être négligée, non plus que le rôle du désir, de l'émotion, des empathies.

La part faite à l'intériorité et à la sensibilité esthétique et, à partir d'elles, une large ouverture à la dimension du bien et du beau et aux voies de l'expression artistique ne pourront qu'approfondir la conception globale que le jeune se fera de l'humain.

- ✓ *pour un élève reconnu dans sa différence et soutenu dans son projet de réussite ...*

Cette approche de l'apprentissage engage à prendre en considération la différence des acquis, des motivations, des rythmes, des milieux socio-culturels. Il n'y a ni voie unique ni système-miracle. La bonne méthode est plurielle : c'est elle qui fait progresser et réussir, qui respecte la personnalité de l'élève ... et du maître, sans négliger pour autant les efforts de standardisation des objectifs et des compétences évaluables au terme du degré ou des études secondaires.

✓ *pour un élève orienté dans le respect de ses aptitudes et des exigences de la société ...*

Cette standardisation équilibre et complète la différenciation des moyens d'apprentissage. Elle met pratiquement l'école et ses différents acteurs – enseignants et apprenants solidaires – devant une obligation de résultats. L'effort de démocratisation des études, qui a déjà permis l'accès des études secondaires à l'ensemble de la population, doit viser l'idéal d'une vraie réussite de chacun, dans toutes les dimensions de sa personne. Cette visée féconde situe l'ensemble de la scolarité obligatoire dans une perspective qui favorise l'orientation de l'élève et la maturation de son projet personnel, plutôt que dans une perspective de sélection par l'échec.

Doter chaque élève des compétences et des savoirs nécessaires à la poursuite de son projet, exiger de chacun son maximum d'excellence, favoriser l'égalité des chances en assurant à certains un surcroît d'attention et de moyens, à d'autres, par contre, des performances à leur mesure et, à tous, des défis, c'est dans cette vision démocratique que l'école visera l'égalité des résultats.

Dans cet ordre de préoccupation, une attention particulière sera apportée aux vrais « démunis économiques » et, sans rien brader, aux difficultés qui peuvent perturber leur relation à la culture scolaire et aux savoirs.

Il conviendra en outre d'aborder le public de l'enseignement spécialisé avec toute la différenciation nécessaire sur le plan pédagogique. Tout sera mis en œuvre à tout niveau pour intégrer le jeune scolarisé, socialement et, chaque fois que possible, pour le préparer à une profession.

La société

✓ *vers une société solidaire ...*

Cette tension vers l'obligation de résultats, qui vise l'exhaussement du niveau de culture et de compétence de l'ensemble de la population, exige un climat de coopération et de solidarité, initiation à la vie en société. Elle implique la conviction que tous peuvent réussir, et en même temps que rien ne s'obtient sans effort. Elle demande l'entraide, la coopération et une saine émulation. Faire l'expérience de l'intérêt commun dans l'apprentissage peut entraîner une valorisation du travail en équipe où une réussite partagée transcende rivalités et concurrences.

✓ *vers une société qui valorise ...*

Là aussi le respect des différences, l'écoute, la mise en valeur de la variété des talents, la patience, la constance devant la diversité des maturations intellectuelles et affectives seront les gages du succès. L'échec lui-même, s'il devait avoir lieu, pourrait avoir un sens à condition d'être compris par le jeune, d'être accompagné et surtout « positif ».

✓ *vers une société de citoyens ...*

Ces pratiques, vécues dans la difficulté bien réelle de publics de plus en plus hétérogènes, appellent nécessairement au cœur de la même classe et de l'école, conçues comme un lieu de construction active de soi et de socialisation, des règles de

vie en commun, une habitude du respect réciproque, le refus de la violence et une progressive intériorisation de la loi. Les règles de vie qui traduisent celle-ci dans la vie scolaire quotidienne doivent être claires, cohérentes, autant que possible conçues ensemble, connues de tous, partagées et respectées par tous. Elles impliquent, si nécessaire, sanctions et arbitrages. Chaque jeune fera ainsi, dans l'expérience collective, son apprentissage de la citoyenneté adulte. Respect de soi et respect d'autrui s'articulent en pratiques citoyennes, lorsqu'on apprend ensemble.

Règles de vie communes et apprentissage collectif trouveront d'autant mieux leur équilibre qu'on y aura fait place au corps, au sport, à la gestion du stress et à l'éducation à la santé.

PROJET D'ETABLISSEMENT

SOMMAIRE

1. Introduction
2. Identification de l'établissement
3. Les lignes directrices du projet éducatif et pédagogique du Pouvoir organisateur
4. La dimension chrétienne de l'école
5. Les objectifs prioritaires
6. Les actions à mettre en oeuvre
7. Actions déjà en place
8. Les dispositifs et démarches de régulation

1. Introduction

Le texte ci-dessous constitue notre projet d'établissement. Ce document exprime notre volonté collective de concrétiser le projet éducatif et pédagogique de notre Pouvoir Organisateur en réalisant pendant les trois prochaines années les quelques actions définies comme prioritaires par et pour notre communauté éducative. Celles-ci s'inscrivent dans le cadre du décret " Missions " du 24 juillet 1997 et en cohérence avec l'inspiration du projet éducatif du réseau " Mission de l'école chrétienne " ainsi que des projets pédagogiques de la FédEFoC et de la FESeC.

La réalisation de ce projet d'établissement qui est une oeuvre collective nécessitera la collaboration des différents partenaires : élèves, parents, enseignants, éducateurs, direction, pouvoir organisateur, acteurs externes. Cette responsabilité partagée par les différents acteurs s'exerce à toutes les étapes du projet : sa conception, sa réalisation, son évaluation.

La mise en oeuvre de notre projet d'établissement ne débute pas avec l'obligation décrétales : elle s'inscrit dans la continuité des actions entreprises ces dernières années et dans la tradition de notre école. Ces réalisations déjà présentes constituent un appui important sur lequel les innovations projetées s'enracinent.

C'est pourquoi on trouvera également des traces de ce " capital de départ " dans le texte ci-dessous.

Le projet d'établissement représente une intention que nous nous engageons à concrétiser. En choisissant ces quelques priorités, notre objectif est de les faire aboutir. Bien sûr, ces intentions devront être confrontées aux réalités du terrain et notamment à une disponibilité des moyens nécessaires à leur mise en oeuvre. Pour effectuer cette confrontation entre nos intentions et nos actions, nous nous engageons à évaluer régulièrement l'avancement de notre projet ainsi que les résultats au terme de trois ans. Pour respecter la dimension partenariale de ce projet d'établissement, l'évaluation de celui-ci s'effectuera notamment au conseil de participation qui en a reçu mandat. Si des actions n'ont pas abouti, si des défis n'ont pu être relevés, au moins devons-nous en identifier les raisons et mettre en oeuvre les actions de régulation nécessaires.

2. Identification des établissements

Ce projet d'établissement concerne toutes les écoles du Centre scolaire Institut Saint-Joseph La Louvière – Le Roeulx.

◆ Coordonnées

55 rue Gustave Boël Institut Saint-Joseph et Institut Saint-Joseph DOA
7100 LA LOUVIERE

☎ 064/22.23.28 ☎ 064/31.18.51 www.isjla Louviere.be

23 rue Gustave Boël Institut technique Saint-Joseph
7100 LA LOUVIERE

☎ 064/31.18.58 ☎ 064/31.18.52 www.isjla Louviere.be

12 Grand-Place Institut Saint-Joseph DOA et Institut technique Saint-Joseph
7070 LE ROEULX

☎ 064/65.07.26 ☎ 064/66.59.61 www.isjla Louviere.be

Les quatre établissements concernés sont :

1. l' Ecole fondamentale Libre subventionnée Institut Saint-Joseph,
2. le Degré d'Observation Autonome de l'Institut Saint-Joseph,
3. l' Institut Saint-Joseph,
4. l'Institut technique Saint-Joseph.

Les établissements ont comme Pouvoir organisateur, l'association sans but lucratif INSTITUT SAINT-JOSEPH SAINT-DONAT à LA LOUVIERE (n° d'identification au Moniteur 194/22) ayant son siège rue G. Boël 55 à 7100 LA LOUVIERE.

INSTITUT TECHNIQUE SAINT-JOSEPH

Rue Gustave Boël, 23 – 7100 La Louvière
064/31.18.58

Grand Place, 12 – 7070 Le Roeulx
064/65.07.26

◆ Description des établissements

- **L'Ecole fondamentale** (N° de matricule : 1352223074223)

L'école fondamentale a élaboré un projet d'établissement spécifique disponible sur un document particulier.

- **Le Degré d'Observation Autonome** (N° de matricule 02 55 222 008 92)

Le premier degré comprend :

- des classes du premier degré commun
- des classes du premier degré différencié
- des classes d'immersion en langue néerlandaise

Il possède une implantation située au Roelux.

Différentes activités complémentaires sont proposées aux élèves du premier degré commun : Latin, Socio économie, Art culinaire, Sciences, Electricité/mécanique, Informatique, TD en mathématique et français.

Différents choix d'éducation à la technologie sont proposés aux élèves de 1^{re} et 2^e différenciée : informatique, TP Electricité, TP Mécanique, TP Bois, TP Construction, TP Métiers de l'alimentation et formation à la vie quotidienne.

Les années complémentaires aux deux années communes sont organisées.

L'école comprend plus de 100 professeurs. Un grand nombre d'entre eux assurent également des cours dans les autres écoles du CES.

Les élèves peuvent également être suivis par le Centre PMS libre de La Louvière sur la demande des parents ou / et des professeurs.

Ils ont accès à la bibliothèque installée dans l'école.

- **L'Institut Saint-Joseph** (N° de matricule 2515222040)

L'offre d'enseignement de l'école est la suivante :

- enseignement général de transition :
 - au deuxième degré : sciences économiques, sciences, latin, langues modernes et informatique, immersion ;
 - au troisième degré : sciences économiques, langues modernes, sciences, mathématique 8h, latin, immersion et informatique ;
- enseignement technique de qualification
 - au deuxième degré : gestion, restauration
 - au troisième degré : Technicien/technicienne en comptabilité et hôtelier-restaurateur/hôtelière restauratrice
- enseignement professionnel de qualification
 - au deuxième degré : cuisine/salle
 - au troisième degré : restaurateur/restauratrice

- **L'Institut technique Saint-Joseph** (N° de matricule 2515522203268)

L'offre d'enseignement de l'école est la suivante :

Sur l'implantation de La Louvière :

- Enseignement technique de qualification :
 - Au 2^e degré : électromécanique (3^e) et électricien(ne)-automaticien(ne), technicien(ne) en systèmes d'usinage, dessinateur(trice) en construction en 4^e
 - Au 3^e degré : électricien(ne)-automaticien(ne), technicien(ne) en systèmes d'usinage, dessinateur(trice) en construction
- Enseignement professionnel :
 - Au 2^e degré : électricité (3^e) et installateur(trice) électricien(ne) (4^e), mécanique polyvalente (3^e) et mécanicien(ne) d'entretien (4^e) ou soudeur(euse) cordon d'angle (4^e), bois (3^e) et menuisier(ère) d'intérieur et d'extérieur (4^e), construction – gros-œuvre (3^e) et maçon(ne) (4^e),
 - Au 3^e degré : installateur électricien, mécanicien(ne) d'entretien, métallier(ère)-soudeur, menuisier(ère) d'intérieur et d'extérieur, maçon(ne)
 - En 7^e complémentaire : Complément en maintenance d'équipements techniques, ouvrier en rénovation – restauration et conservation du bâtiment, complément en chaudronnerie

Sur l'implantation du Roelux :

- Enseignement technique de qualification :
 - Au 2^e degré : secrétariat-tourisme (3^e) et technicien(ne) de bureau (4^e), technique sociale et d'animation (3^e) et techniques sociales ou aspirant en nursing (4^e)
 - Au 3^e degré : technicien(ne) de bureau, techniques sociales et aspirant en nursing
- Enseignement professionnel :
 - Au 2^e degré : services sociaux (3^e) et puériculture ou aide familial(e) (4^e), travaux de bureau (3^e) et collaborateur administratif (4^e)
 - Au 3^e degré : auxiliair(e) administratif(ve) et d'accueil, puériculture, aide familial(e)

INSTITUT TECHNIQUE SAINT-JOSEPH

Rue Gustave Boël, 23 – 7100 La Louvière
064/31.18.58

Grand Place, 12 – 7070 Le Roelux
064/65.07.26

- En 7^e complémentaire : gestionnaire de très petites entreprises, aide-soignant(e) et puériculture

Tous les établissements du Centre scolaire relèvent de l'Inspection Médicale Scolaire : les élèves sont ainsi régulièrement visités par les membres de l'équipe médicale du Centre de Santé de Jolimont. Les élèves peuvent également être suivis par le Centre PMS libre de La Louvière sur la demande des parents et/ou des élèves et/ou des professeurs.

Dans certaines circonstances, l'A.S.B.L. Institut Saint-Joseph organise des prestations en horaire décalé.

3. Les lignes directrices des projets éducatif et pédagogique du Pouvoir organisateur

Le projet éducatif des écoles veut poursuivre les objectifs généraux du système éducatif et, notamment :

- former la personne ;
- former le citoyen ;
- former l'acteur de la vie économique ;
- éveiller à la culture ;
- favoriser l'émancipation de l'homme.

Ces objectifs sont communs à tous les membres de la communauté scolaire. Chacun, selon sa responsabilité, concourt au même but. Il y apporte ses compétences et respecte les compétences des autres.

Si les élèves sont les acteurs de leur propre formation, les parents sont les premiers éducateurs de leurs enfants.

Les membres du personnel d'enseignement et d'éducation apportent savoir et savoir-faire dans la maîtrise des apprentissages et dans la pratique quotidienne de la vie commune.

La lumière de l'Evangile nous éclaire pour atteindre ces objectifs éducatifs.

Le **projet pédagogique** souhaite intégrer l'école et ses acteurs (élèves et membres de l'équipe éducative) dans la société.

L'école se veut :

- **un lieu de savoir et d'héritage**. L'école doit proposer au jeune des connaissances, l'aider à maîtriser des compétences, des habiletés intellectuelles et manuelles, des savoir-être qui contribueront à relier le jeune à la société. Elle doit lui permettre aussi d'accéder à une mémoire et à des références collectives, l'éduquer à des attitudes démocratiques, civiques et critiques, soucieuses du bien commun. L'école doit également transmettre l'héritage culturel chrétien et proposer l'Evangile comme ferment de liberté et sens possible pour l'homme engagé dans l'œuvre de création.
- **un lieu de sens** : afin que l'élève saisisse mieux la signification et la nécessité des connaissances, des pratiques et des attitudes enseignées, il est important qu'elles soient placées dans leur contexte, leur histoire, leur système.
- **un instrument d'insertion** : les savoirs et techniques transmis par l'école doivent être régulièrement actualisés. Les technologies nouvelles, la pratique du stage ou de l'alternance seront mises au service de stratégies de formation appropriées aux besoins divers des jeunes.

Les enseignants, au sein de l'école, sont de réels acteurs politiques de la société vu l'importance de la tâche. Chaque enseignant doit développer de nouvelles capacités d'analyse portant sur les changements de sa fonction et sur les démarches d'apprentissage qu'il met en œuvre. Le métier change. Il implique un exercice plus collectif et une place à faire à de nouvelles méthodes. La cohérence, l'existence même du projet pédagogique que les enseignants traduiront en actions concrètes dans le projet d'établissement supposent que se développe une formation continue praticable et que se mettent en place des lieux et des temps d'échanges professionnels effectifs entre enseignants.

Pour l'élève, on privilégiera des méthodes qui favorisent l'autonomie, le développement de sa curiosité, de son désir et de sa capacité d'apprendre progressivement par lui-même. On visera la construction d'un jugement personnel et l'auto-évaluation. Le questionnement, l'interaction constante, la langue d'enseignement seront les axes centraux des apprentissages.

4. La dimension chrétienne de l'école

Elle doit imprégner l'ensemble du projet de l'école : il s'agit de faire le choix de vivre en Communauté éducative chrétienne qui se laisse inspirer par le Christ et les valeurs de l'Evangile au cœur de ce qui fait la vie quotidienne de l'Institut :

- ♦ accueil et accompagnement de chaque élève ;
- ♦ souci de rendre les élèves capables de présenter et de défendre, de façon cohérente, des idées personnelles ;
- ♦ formation d'hommes et de femmes responsables dans le domaine de l'affectivité et de la sexualité ;
- ♦ formation de l'élève à se poser la question du sens de son existence, à éveiller sa conscience et développer son jugement ;
- ♦ aide de l'élève dans sa recherche du bonheur.

L'équipe de pastorale scolaire ouverte, accueillante à chacun, quelle que soit sa capacité d'engagement, permettra le partage des expériences et des idées visant à traduire les valeurs chrétiennes dans le vécu quotidien de l'école. Elle veillera au sens chrétien de ce que nous faisons et proposera des temps de ressourcement pour que chacun puisse aider les autres par tout son comportement, à l'intérieur comme à l'extérieur de l'école, à découvrir Jésus-Christ vivant aujourd'hui et lumière pour le monde.

5. Les objectifs prioritaires

Les nouveaux programmes au premier Degré et dans les enseignements de transition et de qualification sont articulés autour des notions de compétences, de situations-problèmes, d'évaluation formative, d'apprentissages centrés sur l'élève. Ces programmes avec leurs contenus et leurs méthodologies ont été abordés durant plusieurs années lors de différentes formations et au cours des journées pédagogiques. L'acquisition, l'appropriation, la mise en place de ces nouveaux programmes, l'identification des compétences et des savoirs essentiels constitueront les objectifs importants durant les prochaines années.

La vie dans l'école est aussi un de nos objectifs principaux. Favoriser les liens dans le corps professoral par l'organisation d'activités aidera à développer l'esprit d'équipe et à harmoniser les pratiques pédagogiques. Aider aussi aux relations entre professeurs et élèves doit constituer une

priorité. Créer des espaces de parole, favoriser dans les cours l'écoute, inciter à une entente réciproque dans le respect de chacun, préciser le cadre dans lequel chacun doit travailler pour favoriser la réussite ...

Montrer à l'extérieur toute la richesse et le dynamisme de l'école doit constituer pour nous une autre priorité.

6. Les actions à mettre en œuvre

Pour atteindre ces différents objectifs, il sera nécessaire de poursuivre les actions entamées et/ou de créer de nouveaux projets :

- **susciter la réflexion sur la dimension chrétienne de notre établissement** : continuer la réflexion lancée par le Congrès de l'enseignement catholique à Louvain-La-Neuve en 2002 sur les axes dégagés : sens, dualisation, légitimité, culture commune et communication. Ces réflexions aideront à orienter, à stimuler les activités des équipes pastorales et pédagogiques.
- **améliorer la relation pédagogique** : les objectifs disciplinaires doivent être correctement précisés aux élèves ainsi que les modes d'apprentissage et d'évaluation. Des projets permettant les liens interdisciplinaires doivent être favorisés.
- **favoriser la formation continuée** : afin de permettre un enseignement adapté aux nécessités quotidiennes et nouvelles, il est important que chaque professeur puisse, selon les possibilités, suivre les formations qui lui permettent de trouver des réponses aux difficultés vécues dans sa relation avec les élèves et posées dans les apprentissages des élèves.
- **favoriser la circulation des informations des différents acteurs de l'école** : installer des moments et des endroits permettant aux élèves et aux professeurs d'être tenus au courant des activités de l'école et d'être acteurs dans l'école.
- **développer et inciter à un cadre de vie agréable dans l'école** : les acteurs de l'école peuvent proposer des aménagements en vue d'améliorer les conditions de vie à l'école. Les idées seront échangées dans les instances légales ou dans les différents conseils de délégués. Selon les possibilités, les différentes propositions retenues seront réalisées.
- **développer les relations entre l'école et les parents** : des réunions de parents sont régulièrement organisées pour remettre les bulletins, pour informer des pratiques pédagogiques, pour présenter des activités (voyages ...). D'autres actions pourraient être développées.
- **favoriser les pratiques pédagogiques qui permettront à l'élève** :
 - de s'auto-évaluer régulièrement et de mettre en pratique les résultats des appréciations extérieures et celles de l'autoévaluation ;
 - de pouvoir s'orienter progressivement dans sa formation scolaire ;
 - de développer et d'approfondir ses connaissances, d'accroître ses compétences, de s'approprier une méthode de travail efficace en étant capable notamment de rechercher des informations, d'analyser des situations, d'en faire une synthèse ...
 - d'éveiller ou de réveiller leur intérêt à de nombreux domaines : intellectuel, artistique, éducatif, social, sportif, loisirs ... ;
 - de découvrir la nécessité de se former sans cesse afin de répondre aux exigences futures de la profession choisie ;
 - de se donner l'occasion de prendre des initiatives dans des situations nouvelles ou inhabituelles, de changer d'attitude en fonction d'éléments nouveaux dans la résolution de problème ou d'une situation donnée ;
 - de développer le respect de soi-même, des autres, de l'environnement et d'avoir envie de vivre en harmonie dans l'école et la société.

7. Les actions déjà mises en place

De nombreuses activités veulent concrétiser les objectifs des projets éducatif et pédagogique, les objectifs généraux de ce projet d'établissement. L'école soutient et organise la mise en place de projets et d'activités parmi lesquels on peut citer à titre d'exemples (ces activités peuvent s'organiser différemment selon les années) :

- les visites, excursions et enquêtes réalisées dans le cadre des cours,
- les séances de cinéma, pièces de théâtre, ...
- les concerts des jeunes musicales ;
- les stages de mer pour les classes de 2^e permettant d'observer des milieux de vie et des villes étudiées dans le cadre du cours d'étude du milieu ;
- les classes vertes ou de ville pour les classes de 1^{re} et 2^e différenciée ;
- les classes provençales ;
- les classes d'éveil au patrimoine ;
- une information sur la puberté, des activités sur l'éducation à la santé (petits-déjeuners, ...)
- les journées sportives organisées au centre nautique de La Marlette à Seneffe,
- les soupers organisés par les options hôtellerie en horaire décalé ;
- les visites des écoles primaires, les rencontres entre élèves de 6^e primaire et les élèves de 1^{re} et de 2^e dans le cadre de mini-cours ;
- les voyages à thèmes scientifiques (Paris, Poitiers ..) et à thèmes culturels (Rome, Prague) ;
- les informations sur les études et les professions par les Universités, les Classes moyennes, le SIEP ;
- la participation à différents concours (concours de langues organisé par le Rotary, concours culinaires, ...) ;
- les voyages à l'étranger des classes supérieures ;
- l'accueil d'étudiants étrangers ;
- les échanges linguistiques ;
- les spectacles organisés par la troupe « les Potes-Au-Feu » constituée d'élèves des différentes années et sections des écoles ;
- le projet « Ecole en scène » élaboré en collaboration avec la Communauté française et la Fondation Roi Baudouin ;
- l'élaboration du projet sur les assuétudes en collaboration avec la Police fédérale et Chrysalide, service prévention de la commune de La Louvière ;
- l'installation des Conseils de délégués qui tentent de réunir mensuellement ou à la demande les représentants des classes afin d'échanger sur des difficultés ou de proposer des projets ;
- la mise en place d'un parrainage des élèves de 1^{re} par des élèves du degré supérieur afin d'aider les plus jeunes à s'installer dans l'école ;
- les stages en entreprise ;
- la création et la distribution d'un journal d'école aux élèves et aux parents ;
- la réalisation d'un film (scénario, mise en scène, ...) avec la collaboration des Affaires culturelles de la Province du Hainaut ;
- les journées portes-ouvertes ;
- les mini-entreprises (journée de la moto, la fête de l'humour, le folklore, ...) ;
- la participation des élèves à la mini-entreprise ;
- ...

Ces différentes activités doivent répondre aux différents objectifs prioritaires définis dans ce projet d'établissement.

INSTITUT TECHNIQUE SAINT-JOSEPH

Rue Gustave Boël, 23 – 7100 La Louvière

Grand Place, 12 – 7070 Le Roeulx

064/31.18.58

064/65.07.26

Au niveau pédagogique, les réformes, depuis quelques années, ont porté sur le travail et l'acquisition des compétences transversales. Les équipes professorales ont favorisé les compétences suivantes en observant les critères précisés :

L'accent est porté dans les classes de 1^{re} sur les compétences de type relationnel et méthodes de travail tandis que les démarches mentales seront privilégiées dans les classes de 2^e. L'évolution de l'acquisition de ces compétences est évaluée de manière collégiale en Conseil de classe.

Une remédiation est assurée, dans la mesure du possible, pour les élèves de 1^{re} et 2^e dans les cours de français, de mathématique et de langues. L'année complémentaire à l'issue de la 2^e année du premier degré accueille les élèves qui, selon le Conseil de classe, pourraient, à l'issue de cette année, se diriger vers l'enseignement de transition ou technique de qualification. La grille-horaire de ces élèves sera adaptée aux difficultés constatées et peut comprendre des cours de méthode de travail, de construction du projet personnel, de remédiation,

L'année complémentaire à l'issue de la 1^{re} année du degré peut être proposée aux élèves en difficulté. Une grille-horaire particulière est alors proposée.

Les épreuves d'évaluation de fin de 1^{re} et de fin de degré sont construites, en équipes disciplinaires, à l'aide des outils proposés par les responsables de secteur du 1^{er} Degré de la FESeC et des outils d'évaluation qui permettront aux professeurs d'avoir des références d'évaluation externe.

L'évaluation en 1^{re} différenciée et en 2^e différenciée s'appuie notamment sur les épreuves des évaluations externes permettant l'obtention du CEB.

Une préparation spécifique en mathématiques pour les études supérieures est proposée aux élèves du 3^e degré.

En hôtellerie, le principe du compagnonnage est appliqué dans les cours pratiques en vue de responsabiliser les aînés et d'aider les plus jeunes. Par ailleurs, les cours de pratique professionnelle peuvent être organisés en horaire décalé.

De nombreux outils et différentes pratiques sont utilisés pour rencontrer les objectifs pédagogiques. On peut citer notamment :

- l'utilisation de l'outil informatique dans les cours et l'élaboration des bulletins ;
- l'apprentissage de la méthode de travail ;
- l'éducation à la vie citoyenne, notamment avec les Conseils d'élèves ;
- la mise en situation des élèves dans le cadre des cours pratiques, à l'occasion de stages hors de l'Institut ou à l'occasion de manifestations organisées par l'école ;
- le Conseil de coopération ;
- l'évaluation formative ;
- la pratique de la gestion mentale ;
- la pédagogie de la construction du sens dans les apprentissages ;
- la pédagogie différenciée ;
- la pédagogie de la découverte par la participation à des activités culturelles et sportives organisées dans et hors de l'école ;
- la pédagogie du projet ;

Afin de permettre une bonne gestion de ces outils et une utilisation efficace de ces pratiques, il pourra être recouru aux possibilités offertes par l'article 30 du décret " Missions " permettant de répartir les volumes horaires en ensembles fonctionnels.

8. Les dispositifs et démarches de régulation

Ces dispositifs au premier degré portent essentiellement sur l'organisation de structures d'accompagnement ou d'encadrement déjà évoqués : demi-groupes, mesures de remédiation, ... Une régulation est entreprise par les échanges entre les professeurs-titulaires des cours qui indiquent les compétences à travailler et les activités à mettre ou mises en place. Les Conseils de guidance ont comme priorité essentielle ce travail de régulation. Les parents sont informés régulièrement des difficultés rencontrées par leur enfant.

* * * * *

